

**DECRET N° 2006-674 DU 04 DECEMBRE 2006**

portant nomination de Conseillers Techniques du  
Ministre Délégué, Chargé de la Micro-Finance et de  
la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises  
auprès du Ministre du Développement, de l'Economie  
et des Finances.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-620 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué, Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances ;
- Sur** proposition du Ministre Délégué, Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 octobre 2006 ;

**D E C R E T E :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Conseillers Techniques du Ministre Délégué, Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances. Il s'agit de :

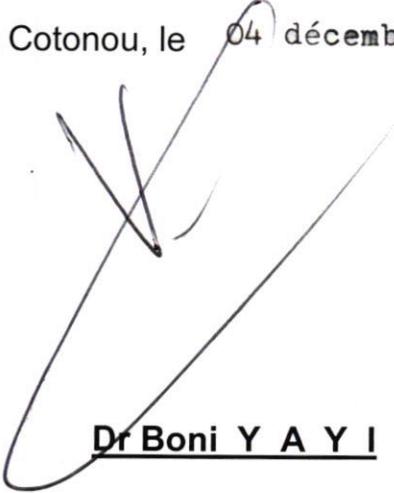
- Conseiller Technique à la  
Promotion de la Microfinance : Monsieur Didier H. M. Homagnon DJOÏ

- Conseiller Technique à la Promotion de l'Emploi : Monsieur Eusèbe AGOUA
- Conseiller Technique Juridique : Monsieur ~~Sanhouna~~ ASSOUMANI

**Article 2** : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 décembre 2006

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni Y A Y I**

Le Ministre du Développement,  
de l'Economie et des Finances,

Le Ministre Délégué, Chargé de la  
Micro-Finance et de la Promotion  
des Petites et Moyennes Entreprises  
auprès du Ministre du Développement,  
de l'Economie et des Finances,



**Pascal Irénée KOUPAKI.-**



**Sakinatou ABDOU ALFA OROU SIDI**

Le Ministre délégué Chargé du Budget auprès  
du Ministre du Développement, de  
l'Economie et des Finances,



**Albert Sègbénon HOUNGBO**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MDCMFP/MDEF 4 MDEF  
4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID-  
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-  
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 DOPA 1 INTERESSES 3 JO1.